

De 3 ans au CM2



# LOISIRIORGES

Centre de loisirs  
municipaux du mercredi

Ville de Riorges 2021/2022



# Accueil de loisirs du mercredi

La Ville de Riorges a confié au **centre social de Riorges** (de 3 ans au CE1) et au **Comité Roannais de Vacances** (du CE1 au CM2) l'organisation et la gestion des centres de loisirs municipaux du mercredi. Les enfants sont accueillis chaque mercredi de l'année scolaire, à la journée ou à la demi-journée.



Ces structures, dans leurs projets éducatifs, se sont fixées les objectifs de **favoriser le développement des loisirs éducatifs** pour les enfants, de promouvoir une **éducation à la citoyenneté** et de faire du centre de loisirs **un lieu pour tous**.

L'encadrement des activités est assuré par du personnel qualifié, dans le respect de la réglementation en vigueur dans les centres de loisirs sans hébergement.

## De 3 ans au CE1

### La journée au centre social

#### Le matin



Les enfants peuvent arriver de 7h15 à 9h. Pendant ce temps d'accueil, plusieurs ateliers leur sont proposés (lecture, jeux de société, dessin...).

Les enfants sont ensuite répartis en groupes d'âges pour des activités manuelles, sportives, musicales...



De 11h30 à 12h15, les parents peuvent venir les chercher.

Les enfants de CE1 peuvent choisir leur structure d'accueil : centre social ou CRV

#### Le déjeuner

Il est possible de déjeuner au restaurant scolaire de l'école des Sables. Les enfants sont accompagnés par des animateurs.

#### L'après-midi



Les enfants sont accueillis de 13h15 à 14h.

Après un temps calme, ils participent à des activités adaptées à leur groupe d'âge.



Entre 17h et 18h30, les parents peuvent venir les chercher.

## Du CE1 au CM2

# La journée avec le Comité Roannais de Vacances (CRV)

Les enfants du CE1 au CM2 sont accueillis à l'école Fontquentin à Roanne par le Comité Roannais de Vacances. Un transport en car est prévu depuis le centre social de Riorges.

## Le matin



Les enfants peuvent arriver de 7h15 à 9h à l'école Fontquentin à Roanne ou au centre social de Riorges de 7h15 à 8h45.

Un programme d'activités est remis aux enfants pour chaque période.



De 11h30 à 12h15, les parents peuvent venir les chercher à l'école Fontquentin ou à partir de 11h45 au centre social de Riorges.

## Le déjeuner

Il est possible de déjeuner sur place, à l'école Fontquentin de Roanne.

## L'après-midi

Les enfants peuvent arriver de 13h15 à 14h à l'école Fontquentin à Roanne ou de 13h15 à 13h30 au centre social de Riorges.

Consultez le tableau ci-dessous pour connaître le programme des activités proposées l'après-midi.



De 17h15 à 18h30, les parents peuvent venir les chercher à l'école Fontquentin ou de 17h45 à 18h30 au centre social de Riorges.

  Activités pour tous
   Activités pour CE1
   Activités pour CE2-CM

Activités * CP au CM2	Effectifs	Du 08/09 au 20/10	Du 10/11 au 15/12	Du 05/01 au 09/02	Du 02/03 au 13/04	Du 04/05 au 01/06	Du 08/06 au 06/07
Piscine	16/24	Pour tous				Pour tous	Pour tous
Équitation	8	CE2 - CM				CE2 - CM	CE2 - CM
Patinoire	14/20		CE2 - CM	CE1			
Modelage	12		CE2 - CM		CE1		
Multi jeux	12	CE2 - CM	CE2 - CM	Pour tous	CE2 - CM		CE1
Atelier créatif	12				CE2 - CM	CE2 - CM	
Découverte	12						CE1
Tir à l'Arc	12					CE1	CE2 - CM
Cirque	14		CE1	CE2 - CM	CE1	CE2 - CM	
Bowling	12	CE2 - CM			CE2 - CM		
Cuisine	12	CE1	Pour tous				
Atelier libre	14	CE1		CE1	Pour tous		
Peinture sur soie	10			CE2 - CM			CE2 - CM
Ludothèque	12		CE1	CE2 - CM			

Deux sorties surprises sont prévues le premier mercredi soit le 08/09/21, ainsi que le dernier mercredi de l'année, le 15/12/21.

La direction se réserve le droit de modifier ce programme en raison notamment de l'évolution de la crise sanitaire, des conditions météorologiques ainsi que de l'envie des enfants.

# Tarifs et conditions d'inscription

## Qui peut s'inscrire ?

Tout enfant dont les parents résident à Riorges.  
Les non-Riorgeois peuvent également s'inscrire, dans la limite des places disponibles.

## Les tarifs LoisiRiorges

Pour les Riorgeois, le tarif ramené à la séance (demi-journée), varie en fonction du quotient familial de 0,87€ à 4,67€. Pour les non-Riorgeois, c'est le tarif maximum qui s'applique.

## Le repas du midi

Les tarifs appliqués en 2021/2022 :

- De 1,20€ à 5,11€ selon le quotient familial pour les habitants de Riorges.
- 7,57€ pour les habitants des autres communes.

Une tarification sociale est appliquée avec un prix de repas à 1€ pour les quotients familiaux les plus bas.

## Où s'inscrire ?

### De 3 ans au CE1

À partir du lundi 19 juillet 2021  
au Centre social de Riorges  
1 place Jean Cocteau  
42153 Riorges  
04 77 72 31 25

### Pour les CE1-CM2

À partir du mardi 17 août 2021  
au Comité Roannais de Vacances  
6 rue de Bourgogne  
42300 Roanne  
04 77 23 67 00

## Pièces à fournir à l'inscription

Justificatif de domicile / Feuille de paiement de quotient familial CAF ou dernière feuille d'imposition ou de non-imposition / Attestation de responsabilité civile / Carnet de santé.

